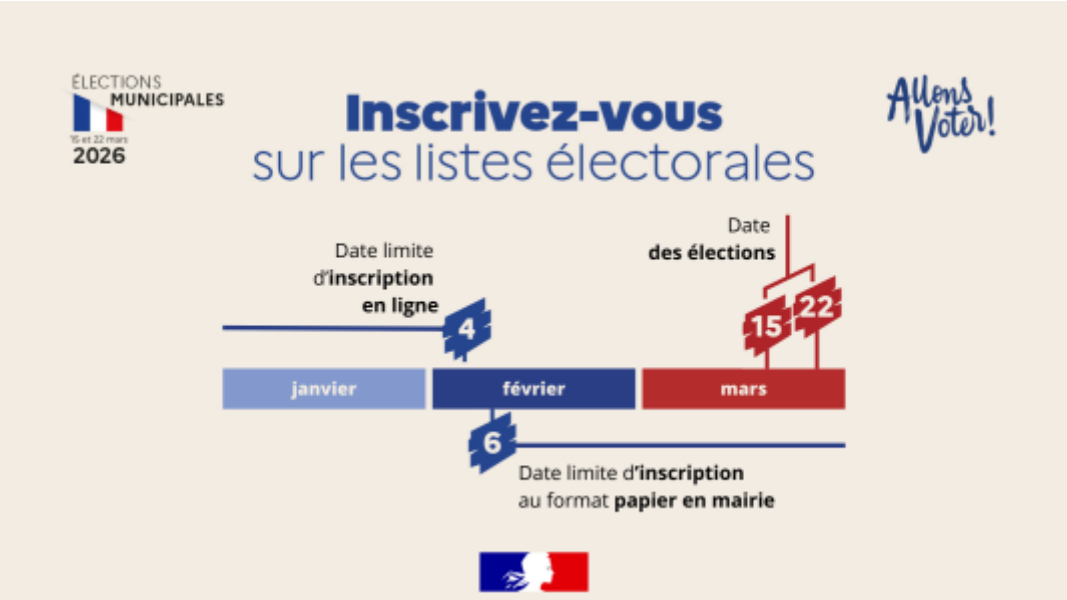
Date limite d'inscription sur les listes électorales



Votre participation est essentielle pour la vie démocratique de notre commune. Ne manquez pas l'occasion de faire entendre votre voix lors des prochaines élections.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales :

- En ligne : Jusqu'au mercredi 4 février 2026
- En Mairie : Jusqu'au vendredi 6 février 2026

Citoyens européens : Vous résidez à Aubergenville ? Vous pouvez vous inscrire directement en mairie pour participer aux élections municipales et européennes.

Pièces à fournir pour l'inscription

Pour valider votre demande, merci de présenter :

- Une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois à vos nom et prénom (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite, avis d'imposition...).

La commission de contrôle, chargée de vérifier la régularité des listes électorales, se réunira en séance publique le **19 février 2026 à 18h, à l'Hôtel de Ville**, salle du Conseil Municipal (2ème étage).